
IBSR
Sécurité en voiture
Nos enfants bien attachés
IBSR







Chers parents,

La sécurité de votre enfant vous tient à cœur.

Le laisseriez-vous jouer sur le balcon sans rambarde d'un immeuble ?

Eh bien, si votre enfant n'est pas attaché en voiture, il court le même risque.

Bien attacher votre enfant est donc vital.
Cela veut dire :

jusqu'à 1,35 m :

- **attacher correctement l'enfant dans le siège-auto**
- **qui est adapté au poids et à la taille de l'enfant**
- **et qui est correctement fixé dans la voiture.**

à partir de 1,35 m :

- **attacher correctement l'enfant avec un rehausseur ou avec la seule ceinture de sécurité.**

Il n'est jamais agréable de réveiller son enfant pour l'installer dans son siège mais un seul voyage non attaché peut lui coûter la vie ! Si votre enfant pleure, garez-vous d'abord avant de le prendre dans vos bras.

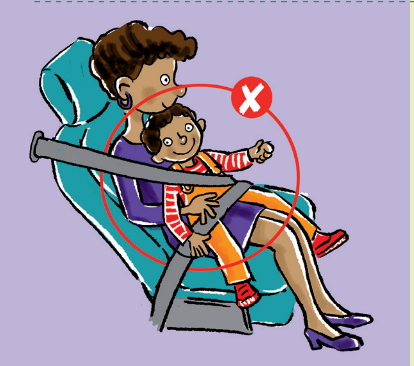


Un choc à 50 km/h pour un enfant non attaché correspond à une chute de 10 mètres de haut.



En cas d'accident, il vous sera impossible de retenir votre bébé dans vos bras.

Il pourra percuter violemment le tableau de bord ou passer à travers le pare-brise de la voiture.



Attacher la ceinture autour de vous deux n'est pas non plus une solution.

Dans ce cas, votre enfant risquerait d'être écrasé entre vous et la ceinture.



Comment utiliser un siège du groupe 1 (9-18kg)?

BON À SAVOIR !

Le siège peut rester dans la voiture.

Installer l'enfant dans le siège

Si vous suivez ce plan étape par étape, vous êtes déjà en bonne voie pour transporter en toute sécurité votre enfant en voiture. Mais attention : contrôlez avec soin le mode d'emploi de votre siège pour vérifier sa bonne installation. En cas de doute, n'hésitez pas à consulter le site du fabricant du siège. C'est encore plus important pour un siège du groupe 1 étant donné que l'installation diffère beaucoup d'une marque à l'autre.

ATTENTION !



Suivant l'homologation, un siège du groupe 1 peut être installé dos à la route ou face à la route. Vérifiez bien cela dans le mode d'emploi car le siège doit être installé dans le sens pour lequel il est homologué.

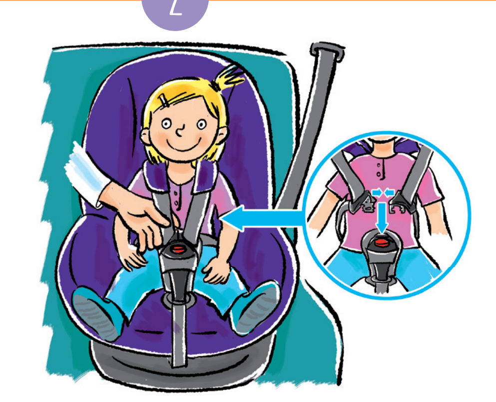
1





Installez votre enfant dans le siège.

2



Attachez-le avec les sangles du siège.



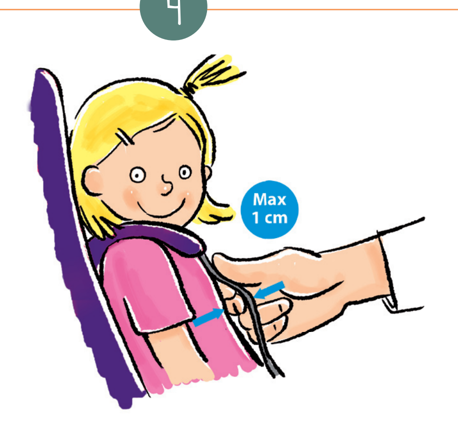
Il est important d'utiliser un siège adapté à votre enfant. Passez à un siège-auto du groupe 1 (dos à la route ou face à la route) si la tête de votre enfant dépasse du dossier de son siège-bébé du groupe 0+ ou lorsque le poids maximum de 13 kg est atteint. Avoir le bon siège est une chose. Ensuite, il faut l'utiliser correctement !

3



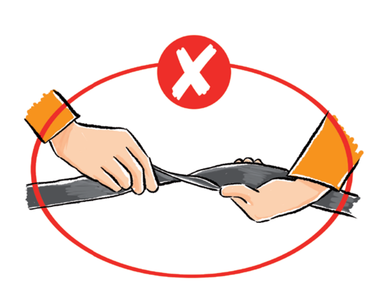
Tendez les sangles.

4



Laissez 1 cm de jeu maximum entre les sangles et le corps de votre enfant.

5

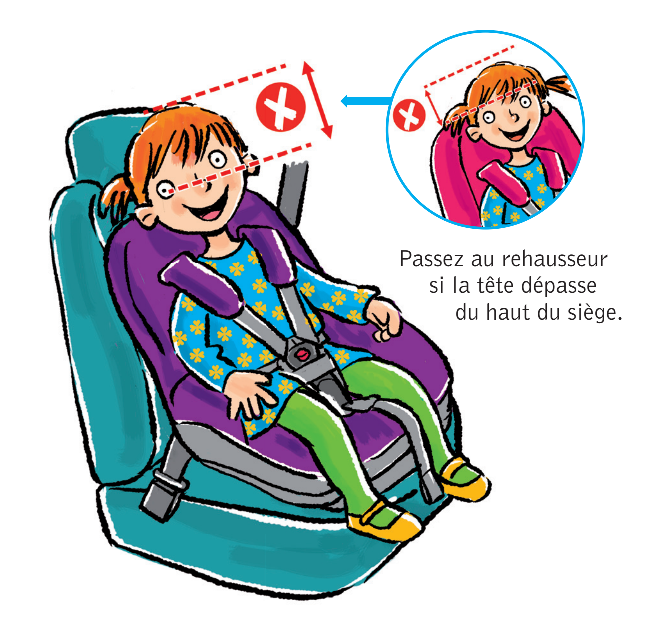


Vérifiez si la ceinture n'est pas tordue et si elle est bien tendue.



BON À SAVOIR !

- La sangle qui passe entre les jambes doit être aussi courte que possible. De cette manière, les deux sangles ventrales passeront bien sur les hanches et ne remonte-ront pas sur le ventre de votre enfant.
- Les deux sangles d'épaule peuvent être placées à plusieurs hauteurs différentes dans le dossier du siège. Pour une protection maximale, elles doivent sortir du dossier à hauteur des épaules de votre enfant .
- Si vous installez votre enfant à l'avant dans un siège du groupe 1 dos à la route, déconnectez obligatoirement l'airbag frontal s'il y en a un ! Si cela n'est pas possible, l'enfant doit alors être transporté à l'arrière. Là aussi, les airbags frontaux doivent être déconnectés. S'il n'est pas possible de déconnecter ces airbags, il faut alors faire voyager votre enfant dans un siège du groupe 1 « classique », c'est-à-dire face à la route.
- Ne passez pas trop tôt du siège groupe 1 à un rehausseur (15-36 kg). Utilisez le siège du groupe 1 tant que l'enfant n'a pas atteint le poids maximal prévu (18 kg) ou plus tôt, si sa tête dépasse du dossier de son siège. Un petit frère ou une petite sœur arrivent ? Ce n'est pas une raison pour faire passer trop tôt votre « grand » à un rehausseur. En effet, avec les 5 sangles du siège, l'enfant est mieux protégé qu'avec une ceinture de sécurité car l'impact sera mieux réparti sur l'ensemble de son corps en cas d'accident.



Passez au rehausseur si la tête dépasse du haut du siège.

Il existe de très nombreux modèles de sièges-autos du groupe 1. Il est toujours très important de suivre le mode d'emploi à la lettre.

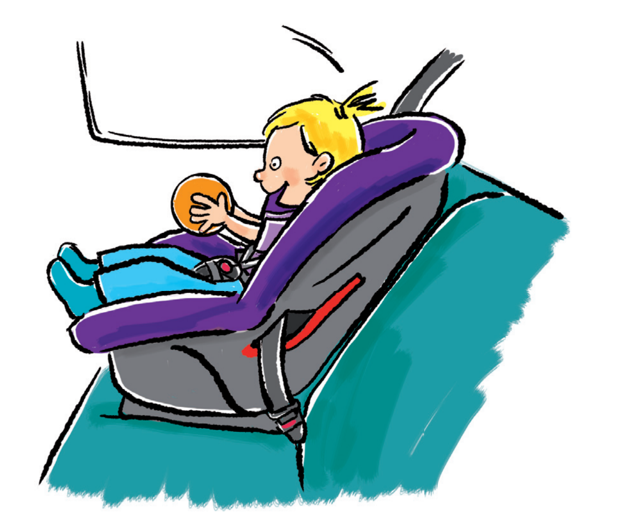
Le siège doit toujours être fixé dans la voiture, même quand votre enfant ne s'y trouve pas. En cas d'accident, un siège non fixé à la voiture peut se transformer en un projectile pour le conducteur et les passagers.



Attacher un siège du groupe 1 avec une ceinture de sécurité

Lisez attentivement le mode d'emploi. Chaque modèle s'installant différemment, il est impossible de vous donner ici un plan de montage. Vous vous posez des questions ? Consultez le site du fabricant ou adressez-vous au magasin où vous avez acheté le siège.

Attention : la grande majorité des sièges du groupe 1, prévus pour être attachés avec la ceinture de sécurité, sont homologués pour une ceinture à trois points d'ancrage. Si vous ne disposez que de simples ceintures ventrales, vous devrez donc partir à la recherche d'un siège adapté ou demander à un concessionnaire agréé de remplacer la ceinture ventrale de votre voiture par une ceinture à trois points d'ancrage.



Attacher un siège du groupe 1 avec Isofix ?

Lisez attentivement le mode d'emploi.

BON À SAVOIR !

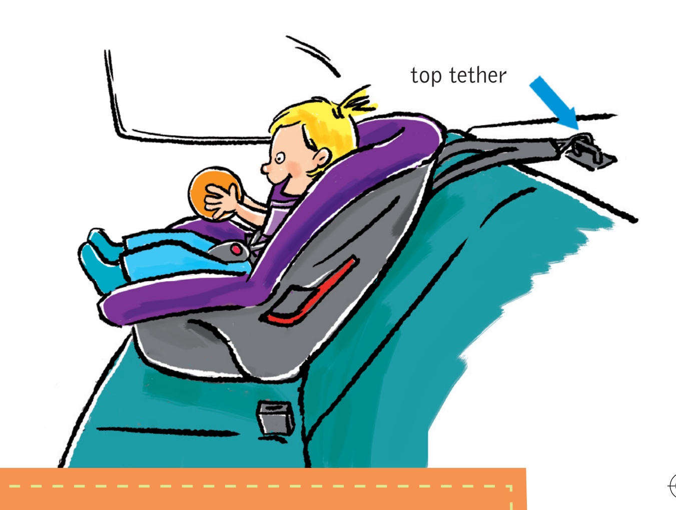
Avec un siège Isofix du groupe 1, le siège est, soit installé sur une base équipée de crochets Isofix, soit ces deux crochets se trouvent sur le siège lui-même (au bas de celui-ci).





Ces crochets se fixent aux points Isofix de la voiture qui en est équipée.

Contrôlez bien dans le mode d'emploi si un pied d'appui ou une sangle (« top tether ») doivent être utilisés.





Un petit frère ou une petite sœur arrivent ? Ce n'est pas une raison pour faire passer trop tôt votre « grand » à un rehausseur. En effet, les rehausseurs ne peuvent s'utiliser qu'à partir de 15 kg. Et ils n'offrent une bonne protection qu'à partir de 1,10 m environ.

Faites voyager votre enfant dans un siège du groupe 1 le plus longtemps possible :

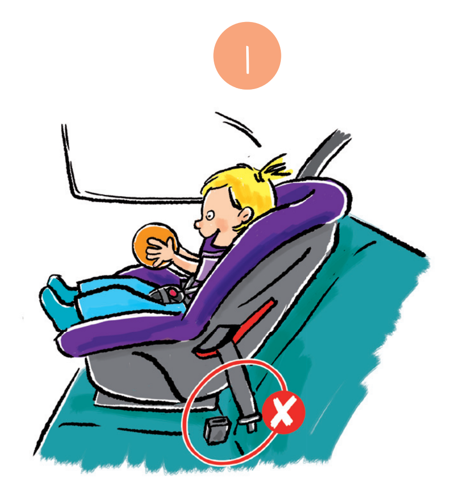
- **jusqu'à ce qu'il pèse 18 kg**
- **ou plus tôt si sa tête dépasse du dossier de son siège.**

Erreurs fréquentes avec les sièges du groupe 1

La plupart des parents pensent que leur enfant est bien attaché en voiture mais c'est faux. Une étude récente menée en Belgique a en effet montré qu'un enfant sur deux est mal attaché.

Voici les erreurs les plus fréquentes (à éviter absolument !)

1



Le siège est mal fixé dans la voiture (ex. on n'a pas bouclé la ceinture).

2



Les sangles du siège ne sont pas assez serrées.

3



Les bras de l'enfant passent au-dessus des sangles.





Comment utiliser un rehausseur (15-36 kg) ?

Jusqu'à environ 10 ans, les os du bassin d'un enfant ne sont pas encore assez développés pour retenir la sangle ventrale de la ceinture de sécurité. Lors d'un choc, cette sangle a tendance à remonter vers le haut et à comprimer le ventre de l'enfant, ce qui peut provoquer des blessures. Le rehausseur permet de maintenir la ceinture en dessous du ventre et donc de diminuer le risques de blessures.

Les rehausseurs se vendent avec ou sans dossier. Les deux modèles sont homologués pour des enfants de 15 à 36 kg. Toutefois, un enfant est encore mieux protégé dans un rehausseur avec dossier.

BON A SAVOIR !

Contrairement à ce que croient beaucoup de parents, la partie diagonale de la ceinture qui passe sur le cou de l'enfant n'est pas dangereuse mais elle peut être gênante. Le rehausseur, en remontant l'enfant, permet de faire passer cette partie sur l'épaule.



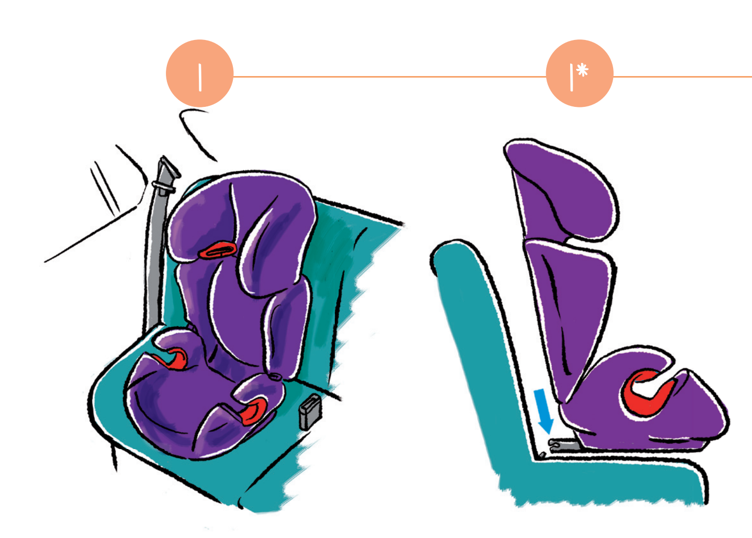


Si vous suivez ce plan étape par étape, vous êtes déjà en bonne voie pour transporter votre enfant en voiture en toute sécurité. Mais attention : contrôlez avec le mode d'emploi de votre rehausseur pour vous assurer que ce dernier offre une protection optimale.

BON A SAVOIR !

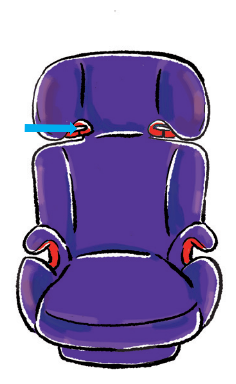
Le rehausseur peut rester dans la voiture. Veillez à ce qu'il soit toujours bien attaché dans la voiture (avec la ceinture ou les fixations Isofix) afin qu'il ne se transforme pas en projectile lors d'une collision.

1 — 1* — 1** — 2



1 Installez le rehausseur dans la voiture.

1* Votre rehausseur a des fixations Isofix ? Attachez-les aux points de fixation Isofix de la voiture si elle en est équipée.



1** Faites passer la ceinture dans la fente rouge à côté du dossier. Utilisez le côté d'où part la ceinture.



2 Installez l'enfant sur le rehausseur.



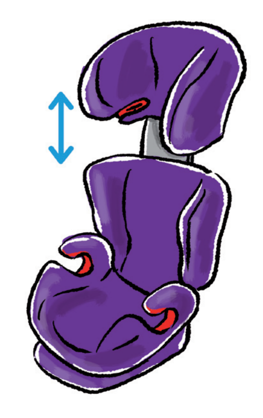


BON A SAVOIR !

Un enfant peut être transporté à n'importe quelle place dans la voiture.

AVEC DOSSIER





Vérifiez que l'appuie-tête est à la bonne hauteur.



Attachez la ceinture de sécurité.





Faites passer la ceinture sous les accoudoirs du rehausseur s'il y en a.

Pas d'accoudoirs ? La ceinture se place automatiquement au bon endroit.

Vérifiez que la ceinture ne soit tordue nulle part.

ATTENTION !

Ne supprimez pas trop vite le rehausseur pour n'utiliser que la ceinture. Ce n'est légalement autorisé qu'à partir de 1,35 m. Si l'enfant n'a pas de problème pour utiliser son rehausseur, laissez-le donc encore voyager avec celui-ci (jusque maximum 1,50 m).

SANS DOSSIER



4

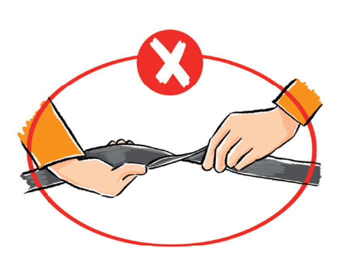
5



Prenez la ceinture de sécurité en main et bouclez-la.



Faites passer la ceinture sous les accoudoirs.



Vérifiez que la ceinture ne soit tordue nulle part.

Erreurs fréquentes avec les rehausseurs

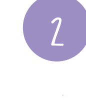
La plupart des parents pensent que leur enfant est bien attaché en voiture mais c'est faux. Une étude récente menée en Belgique a en effet montré qu'un enfant sur deux est mal attaché.

Voici les erreurs les plus fréquentes (à éviter absolument !)

1



La ceinture de sécurité passe au-dessus des accoudoirs.





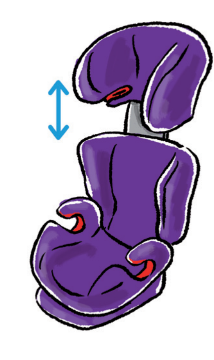
La ceinture de sécurité passe en dessous du bras.





La ceinture de sécurité passe dans le dos.





Le repose-tête du rehausseur n'est pas adapté à la taille de l'enfant.





Uniquement la ceinture de sécurité ?

Ce n'est pas son âge qui détermine quand un enfant peut être uniquement retenu par la ceinture mais c'est sa taille : 1,35 m minimum.

Comment attacher la ceinture de sécurité ?

La ceinture à trois points d'ancrage doit prendre appui sur les parties résistantes du corps pour éviter les lésions internes.

La partie diagonale doit passer sur le thorax depuis l'épaule jusqu'au bassin. La partie ventrale doit prendre appui sur les hanches (en dessous du ventre).

La partie diagonale ne peut jamais passer dans le dos ou sous le bras.

ATTENTION !

Dans la mesure du possible, évitez d'utiliser une ceinture à deux points (= ceinture ventrale). Mais si c'est la seule solution, il vaut toujours mieux attacher l'enfant avec la ceinture ventrale que ne pas l'attacher du tout.

Si des points d'ancrage sont présents dans la voiture, un concessionnaire agréé peut remplacer la ceinture ventrale à l'arrière par une ceinture à trois points d'ancrage.









Isofix

Isofix est un système par lequel le siège-auto est fixé de manière rigide à la structure même de la voiture. Il s'agit, en fonction de la marque ou du modèle de siège, soit d'une base Isofix sur laquelle on fixe le siège, soit d'un siège équipé directement d'Isofix.

Dans les deux cas, il y a des crochets qui s'attachent aux ancrages Isofix de la voiture. Ceux-ci consistent en deux anneaux placés dans le creux entre le dossier et l'assise du siège de la voiture.

Un troisième point servant à limiter la rotation du siège est souvent prévu : soit une sangle au-dessus (« top tether »), soit un pied d'appui.

Regardez bien dans le mode d'emploi comment le siège doit être correctement installé.

ATTENTION !

Ni l'i-Size ni Isofix ne sont obligatoires. En d'autres termes, vous pouvez toujours utiliser des sièges qui s'attachent avec la ceinture de sécurité de la voiture.





AVANTAGES

- La fixation du siège dans la voiture est simple et rapide et présente peu de risques de mauvaise utilisation.
- En général, le siège-auto peut aussi être fixé dans une voiture non équipée d'ancrages Isofix en se servant d'une ceinture à trois points d'ancrage. Cela peut être pratique lorsque l'enfant doit être transporté dans une voiture non équipée d'Isofix.

INCONVÉNIENTS

- Le système Isofix (avec une base ou des crochets au siège-auto lui-même) ne peut naturellement s'utiliser que dans des voitures équipées des points d'ancrage Isofix.
- Un siège Isofix coûte plus cher qu'un siège-auto traditionnel.



i-Size (UN R129) et UNECE R44/04

La position dos à la route protège mieux les bébés et les jeunes enfants. C'est pourquoi on développe de plus en plus de sièges qui permettent de transporter plus longtemps les enfants dos à la route. C'est la nouvelle réglementation i-Size qui est d'application pour ce type de sièges. Attention : ces sièges de nouvelle génération ne sont pas obligatoires. La réglementation UNECE R44/04 en vigueur depuis longtemps reste aussi d'application. Vous avez donc le choix entre les deux systèmes.



UNECE R44/04

- Obligation d'installer l'enfant dos à la route tant qu'il ne pèse pas au moins 9 kg.
- Les sièges sont attachés avec la ceinture de sécurité ou avec le système Isofix.
- La classification des sièges-autos se fait selon le poids.
- Poids minimum et maximum de l'enfant par type de siège.
- Les tests de collisions latérales ne sont pas requis lors de l'homologation.

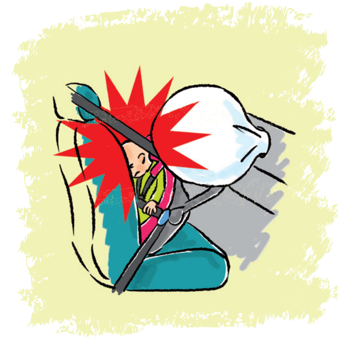


i-Size

- Toujours dos à la route jusqu'à l'âge de 15 mois.
- Utilisation obligatoire du système Isofix, ce qui réduit fortement le risque de mauvaise utilisation.
- La classification des sièges se fait selon la taille (plus facile pour le consommateur, cf. taille de vêtements).
- Le siège et l'enfant peuvent peser ensemble 33 kg maximum.
- i-Size a recours à de nouveaux tests de collisions latérales avec de nouveaux mannequins, plus performants.

A l'avant ou à l'arrière ?

Les places à l'arrière sont les plus sécurisantes pour le transport d'enfants. Cependant, si vous voyagez seul avec votre bébé, vous préférerez peut-être installer le siège à l'avant pour avoir un contact visuel avec votre enfant. Certains parents se sentent ainsi plus l'aise. En tout cas, n'installez jamais votre enfant à l'avant, dos à la route, si l'airbag frontal passager est activé !



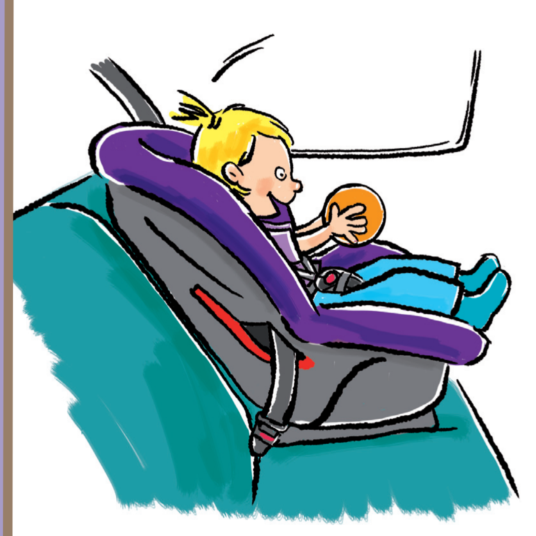
Que faire avec un airbag activé ?

N'installez jamais un enfant dos à la route si l'airbag frontal est activé. Cela peut lui coûter la vie ! Si vous utilisez à l'avant un siège dos à la route et que l'airbag frontal est activé, la tête et le corps de votre enfant sont trop proches de ce dernier. Lorsque l'airbag se déploie (à une vitesse qui peut atteindre 300 km/h), il heurte le siège-auto avec violence. Ce choc peut être fatal pour l'enfant.

Désactivez donc l'airbag à l'avant ou installez l'enfant à l'arrière.



Avec un siège face à la route



Déconnecter l'airbag n'est pas légalement obligatoire mais c'est toutefois conseillé. Si l'airbag reste activé, reculez alors le siège de la voiture le plus possible. Et veillez à ce le siège soit droit (pas en position couchée). L'airbag peut en effet être dangereux si l'enfant ne se tient pas droit.

Il ne peut y avoir aucun objet entre l'airbag et l'enfant. !

CONSEILS D'ACHAT!



- Vérifiez que le siège dispose d'un label d'homologation.
- Testez d'abord le siège dans votre voiture avant de l'acheter. Vous verrez ainsi si vos ceintures de sécurité sont suffisamment longues pour le fixer correctement.
- Attention ! N'achetez pas un siège en deuxième main si vous ignorez son histoire. Après un accident, il peut en effet avoir été endommagé sans que cela ne soit visible.
- Vous avez eu un accident avec le siège dans votre voiture? Remplacez le siège-auto.



Règle générale

Aux places assises dans une voiture* équipée de ceintures de sécurité

- Enfants (jusqu'à 18 ans) plus petits que 1,35 m : dispositif de retenue pour enfants adapté obligatoire
- Enfants (jusqu'à 18 ans) à partir de 1,35 m : dispositif de retenue pour enfants adapté ou ceinture de sécurité

Cette règle générale ne s'applique donc pas aux taxis, ni aux autocars, ni aux autobus, ni aux voitures disposant de plus de 8 places assises (outre celle du conducteur). Dans ces véhicules, il est « simplement » obligatoire de porter la ceinture de sécurité aux places qui en sont équipées.

De plus, dans les taxis sans dispositif de retenue pour enfant, les enfants de moins de 1,35 m doivent impérativement voyager à l'arrière.

*voiture automobile, minibus, camionnette, motorhome...

Il existe des exceptions à la règle générale dans les voitures et les camionnettes

- 3 jeunes enfants à transporter et pas assez de place pour installer un troisième dispositif de retenue pour enfants à l'arrière ?
  - ⇨ Un 3e enfant (de minimum 3 ans) peut voyager à l'arrière sans dispositif de retenue pour enfants. Il doit alors porter la ceinture de sécurité.
- Transport occasionnel sur une courte distance ?
  - ⇨ Si le conducteur n'est pas un des parents des enfants transportés et s'il n'y a pas ou pas suffisamment de dispositifs de retenue disponibles, les enfants de minimum 3 ans peuvent voyager à l'arrière sans dispositif de retenue. Ils doivent alors porter la ceinture de sécurité. Un enfant du conducteur/de la conductrice doit toujours être transporté dans un dispositif de retenue pour enfants.



Les enfants peuvent-ils voyager à l'avant ?

Oui, les enfants peuvent, à tout âge, prendre place à l'avant à condition d'être attachés comme la loi le prescrit.

SAUF s'ils voyagent dans un siège-auto dos à la route, à la place passager équipée d'un airbag frontal non désactivé.

Combien d'enfants peut-on transporter ?

Chaque enfant doit disposer d'une place entière dans la voiture. On peut donc transporter autant d'enfants qu'il y a de places passagers dans la voiture.

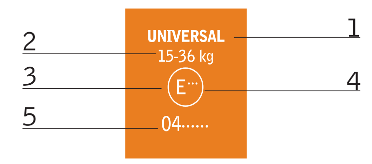
Et dans les voitures non équipées de ceintures de sécurité ?

Les enfants de moins de 3 ans ne peuvent pas voyager. Les enfants de 3 ans et plus et de moins de 1,35 m doivent voyager à l'arrière.

Homologation

Tous les dispositifs de retenue vendus en Belgique doivent être homologués selon la norme européenne. Ils doivent porter un label d'homologation standard ou le label i-Size .

Exemple de label standard :



1. Le siège est homologué pour toutes les marques de voitures.
2. Gamme de poids.
3. E signifie conforme à la norme européenne.
4. Le chiffre indique le pays qui a procédé à l'homologation.
5. Numéro d'homologation. Il doit commencer par 03 ou 04.



Vous trouverez davantage d'informations ainsi que des films sur la sécurité des enfants en voiture sur www.enfantsenvoiture.be.

N'hésitez pas à poser vos questions sur la sécurité des enfants en voiture à la cellule Jeunes de l'IBSR : Bénédicte Vereecke et Anne-Valérie De Barba.

E-mail: info@ibsr.be

Tél.: 02/244 15 11

Rédaction: Liesje Pauwels et Bénédicte Vereecke, cellule Jeunes de l'Institut Belge pour la Sécurité Routière asbl

Conception graphique : Ria De Geyter

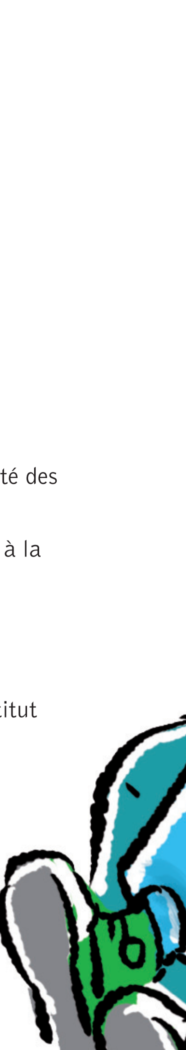
Illustrations: Katrien Van Schuylenbergh

Cette brochure a été imprimée en juillet 2014.

Le contenu correspond aux données disponibles à cette date.

Editeur responsable : K. Genoe -
Chaussée de Haecht 1405, 1130 Bruxelles

D/2014/0779/54




IBSR
Institut Belge pour
la Sécurité Routière